

MAI – JUIN 2005

MÉDECINS, CHIRURGIENS, BIOLOGISTES, RADIOLOGUES,
PSYCHIATRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES,
VOUS ALLEZ VOTER !

QUI VA VOTER ?

Les élections statutaires concernent
tous les médecins des hôpitaux :
Universitaires, Praticiens hospitaliers,
temps plein et temps partiel.

QUAND ?

Elles vont se dérouler **à partir de la
mi-mai 2005.**
**VOTEZ à temps et par retour de
courrier !**

POUR QUOI ?

Il s'agit de renouveler :

- **Pour nous Hospitalo-Universitaires : Les commissions nationales statutaires spécifiques (les élections aux conseils de discipline ont déjà eu lieu)**
- **Voterons aussi** les PH temps pleins et les PH temps partiels pour **leurs commissions nationales statutaires et paritaires et leurs conseils de discipline.**

COMMENT ?

Vous recevrez courant mai votre bulletin de vote du Ministère ou de la DRASS.
Vous voterez sur des listes proposées par les organisations syndicales.
L'élection a lieu au scrutin de liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne.
Attention, toute rature ou panachage annulent votre bulletin.

Chaque voix compte. Il suffit parfois d'une seule voix pour gagner ou perdre un siège.

VOTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

**RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENT LES MODALITÉS DU VOTE,
VOTEZ DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL ÉLECTORAL.
LES ENVELOPPES NON CONFORMES OU ARRIVÉES HORS DÉLAIS
SONT ÉLIMINÉES SANS AVOIR ÉTÉ DÉCOMPTÉES.**

QUELS ENJEUX ?

Ces élections ont une importance capitale dans deux domaines :

- Elles garantissent sur le plan national **l'indépendance de la profession** et la **transparence des procédures.** Elles offrent un contrepoids **face à l'administration.** Elles sont une force de proposition seule capable de répondre aux défis auxquels les Hospitalo-universitaires sont confrontés.
- Elles **assurent la représentativité de notre action syndicale** pour tous les praticiens exerçant à l'hôpital.

POUR QUI VOTER ?

**Les listes de l'Union Médicale des Hôpitaux Publics
SNAM-HP, CMH, SNPHU, SNHU, UCCSF-ALLIANCE, SNMBCHU**

L'existence d'une union syndicale forte et durable est nécessaire pour la défense des CHU, ainsi que pour soutenir nos propositions. **Nous présentons des listes communes dans tous les collèges.** Ce sont sur ces objectifs d'union et de défense des valeurs fondatrices de l'hôpital que nous vous appelons à voter.

SUR L'HÔPITAL

Sur le fonctionnement des services et de l'hôpital

Nous refusons :

- La « suradministration »

Nous exigeons :

- Une **responsabilité médicale** reconnue, à la tête des pôles et des services.
- Une **délégation large de la gestion**, certes budgétaire mais aussi des ressources humaines.
- Le **maintien et le renforcement de la responsabilité exercée par les CME**.
- La **transparence du fonctionnement du conseil exécutif** dans lequel les HU doivent être parfaitement représentés.
- Une **organisation médicale** fondée sur le **projet médical**.

Sur les moyens

Nous voulons une **masse salariale** permettant de disposer d'équipes hospitalières capables :

- de répondre à leurs missions, et en particulier à la **double mission des CHU** : hôpital de proximité et hôpital de recours.

- de **développer l'enseignement et la recherche**, malgré la charge toujours croissante des soins et de la gestion.

Nous voulons un accès large aux **plateaux techniques** les plus modernes indispensable pour que nous puissions mener au mieux les soins aux malades et la recherche clinique.

Nous voulons simplifier les procédures administratives et de gestion des budgets de recherche.

SUR LES STATUTS DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES ET LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

>> **Le SNAM-HP et la CMH ont signé le 31 mars dernier un relevé de décisions** qui va améliorer de façon importante nos modalités d'exercice. Il s'applique à tous les praticiens exerçant à l'hôpital.

Que prévoit l'accord ?

- La **revalorisation des astreintes** (avec possibilité de forfaitisation à 180 €)
- La **majoration du salaire hospitalier, jusqu'à 15% dans les 2 ans**, en fonction de critères **qualitatifs**
- **L'exemption sur volontariat des gardes et astreintes après 60 ans**
- La mise en place d'un **groupe de pilotage** ayant pour objectif « la prise en compte significativement améliorée de la part hospitalière **pour la retraite** des personnels Hospitalo-universitaires ». La mise en œuvre de ces mesures devra avoir lieu avant la fin 2005 et devra concerner non seulement ceux qui rentrent dans le statut mais aussi ceux pour lesquels la retraite est plus ou moins proche.

Ceci est une revendication constante de nos syndicats. L'ouverture de négociations est un point très important.

Une Première réunion a eu lieu le 25 avril 2005 sur ce thème, une deuxième réunion qui à notre demande sera élargie à l'ensemble des acteurs du monde Hospitalo-universitaires aura lieu dans les premiers jours de juin.

Nous n'accepterons pas de ne pas obtenir satisfaction. Maintenant que la discussion est ouverte elle doit aboutir !

Ces avancées n'ont été possibles que grâce à la **politique convergente que le SNAM-HP et la CMH** ont menée. Nous avons tiré notre force du regroupement en notre sein de tous les médecins qui exercent à l'hôpital. Nous sommes en effet les seuls à représenter les Hospitalo-universitaires et les PH, temps pleins et temps partiels **ce qui dans ces négociations s'est avéré décisif.**

Rappelons que notre union syndicale participe au groupe de pilotage santé-éducation nationale pour la mise en œuvre du protocole 2002 qui a permis, entre autre, la **reprise d'ancienneté pour les MCU-PU-PH** et schématiquement, la possibilité d'obtenir **une année sabbatique tous les 8 ans, le compteur démarrant en janvier 2002.**

>> **Sur le temps de travail**

- La **permanence de nuit doit être comptabilisée comme 3 demi-journées.**
- **Nous refusons la notion de travail « inactif » en garde et avons obtenu sur ce point satisfaction par lettre du ministre.**

POUR CONCLURE

Nous ferons tout pour aboutir à une prise en compte normale de notre activité hospitalière tant pour notre activité que pour notre retraite.

>> Les activités médicales spécialisées voient leur **charge de travail augmenter** fortement. Le temps médical est insuffisant. Nos collaborateurs para médicaux manquent à l'appel.

>> **La mission multi facettes des HU est de plus en plus difficile à assumer. Il n'est pas question pour nous de ne pas maintenir notre rôle essentiel dans la recherche et l'enseignement. Cela n'est possible que si la mission soin est remplie dans des conditions satisfaisantes.**

>> Le problème de notre **retraite** et de notre **protection sociale** reste majeur. Une ouverture se dessine, nous saurons être très exigeants.

ELECTIONS A LA COMMISSION STATUTAIRE NATIONALE COMPETENTE POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS

COLLEGE : HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SECTION : MEDECINE

LISTE PRESENTEE PAR

L'UNION SYNDICALE DES MEDECINS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS CHIRURGIENS SPECIALISTES BIOLOGISTES ET PHARMACIENS DES HOPITAUX PUBLICS (**SNAM-HP**)

COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (**CMH**)

SYNDICAT NATIONAL DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (**SNHU**)

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (**SNPHU**)

CANDIDATS

Rang	Nom	Prénom	Hôpital
1	DEGOS	Claude François	Saint Joseph. PARIS
2	VALEYRE	Dominique	Avicenne. BOBIGNY
3	FERNET	Pierre	TOULOUSE
4	DENOEUX	Jean-Paul	Sud. AMIENS
5	BARDIN	Thomas	Lariboisière. PARIS
6	SIX	Patrick	ANGERS
7	JAEGER	Albert	Hautepierre. STRASBOURG
8	HAMONET	Claude	Henri Mondor. CRETEIL
9	LE FAOU-LECIGNE	Anne-Laurence	PARIS V
10	GUILLAUSSEAU	Pierre-Jean	Lariboisière. PARIS
11	CESARO	Pierre	Henri Mondor. CRETEIL
12	DAUTZENBERG	Bertrand	Pitié Salpêtrière. PARIS

COLLEGE : HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SECTION : CHIRURGIE

LISTE PRESENTEE PAR

L'UNION SYNDICALE DES CHIRURGIENS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (**SNPHU**)

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS CHIRURGIENS SPECIALISTES BIOLOGISTES ET PHARMACIENS DES HOPITAUX PUBLICS (**SNAM-HP**)

COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (**CMH**)

SYNDICAT NATIONAL DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (**SNHU**)

UNION COLLEGIALE DES CHIRURGIENS ET SPECIALISTES FRANÇAIS-ALLIANCE (**UCCSF-ALLIANCE**)

CANDIDATS

Rang	Nom	Prénom	Hôpital
1	BARGY	Frédéric	Cochin. PARIS
2	JAECK	Daniel	Hautepierre. STRASBOURG
3	FRANCO	Dominique	Antoine Béclère. CLAMART
4	CLEMENT	Claude	REIMS
5	BEGUE	Thierry	Avicenne BOBIGNY
6	BOUILLOT	Jean-Luc	Hôtel Dieu. PARIS
7	BOULEZ	Jean	Edouard Herriot. LYON
8	TRAN BA HUY	Patrice	Lariboisière. PARIS
9	NORDLINGER	Bertrand	Amboise Paré. PARIS
10	GODLEWSKI	Guil hem	Caremeau. NIMES
11	SAMAMA	Guy	CAEN
12	MILLAT	Bertrand	MONTPELLIER

SRUTIN DU 15 JUIN 2005

ELECTIONS A LA COMMISSION STATUTAIRE NATIONALE
COMPETENTE POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS

COLLEGE : HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
SECTION : RADIOLOGIE

LISTE PRESENTEE PAR

L'UNION SYNDICALE DES RADIOLOGUES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

SYNDICAT DES RADIOLOGUES HOSPITALIERS (**SRH**)

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS CHIRURGIENS SPECIALISTES BIOLOGISTES ET PHARMACIENS DES
HOPITAUX PUBLICS (**SNAM-HP**)

COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (**CMH**)

CANDIDATS

Rang	Nom	Prénom	Hôpital
1	RYMER	Roland	Lariboisière. PARIS
2	PRUVO	Jean-Pierre	R. Salengro. LILLE
3	DROUILLARD	Jacques	BORDEAUX
4	RAHMOUNI	Alain	Henri Mondor. CRETEIL
5	MUSSET	Dominique	Antoine Beclère. PARIS
6	MEDER	Jean-François	Ste Anne. PARIS
7	BOYER	Louis	Montpied. CLERMONT FD
8	VALETTE	Pierre-Jean	Edouard . Herriot. LYON
9	CARSIN	Michel	RENNES
10	HAZEBROUCQ	Vincent	Cochin. PARIS
11	BARTOLI	Jean-Michel	La Timone. MARSEILLE
12	KERSAINT GILLY	Axel	G et R. Laennec. NANTES

COLLEGE : HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
SECTION : BIOLOGIE

LISTE PRESENTEE PAR

L'UNION SYNDICALE DES BIOLOGISTES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS BIOLOGISTES DE CHU (**SNMBCHU**)

COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (**CMH**)

SYNDICAT NATIONAL DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (**SNHU**)

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS CHIRURGIENS SPECIALISTES BIOLOGISTES ET PHARMACIENS DES
HOPITAUX PUBLICS (**SNAM-HP**)

CANDIDATS

Rang	Nom	Prénom	Hôpital
1	WAUTIER	Jean-Luc	Lariboisière. PARIS
2	BRAILLY-TABARD	Sylvie	Bicêtre. PARIS
3	JOLY-GUILLOU	Marie-Laure	ANGERS
4	CHAVANNE-DE PROST	Dominique	Louis Mourier. COLOMBES
5	LAGRANGE	Philippe	Saint Louis. PARIS
6	BENE	Marie-Christine	Brabois. NANCY
7	DIQUET	Bertrand	ANGERS
8	DUSSAULE	Jean-Claude	Saint-Antoine. PARIS
9	BONMARTIN	Alain	LYON
10	BONNIN	Alain	Bocage. DIJON
11	FEUGEAS	Jean-Paul	Saint Louis. PARIS
12	BLAYAC	Jean-Pierre	Lapeyronie. MONTPELLIER

SRUTIN DU 15 JUIN 2005

**ELECTIONS A LA COMMISSION STATUTAIRE NATIONALE
COMPETENTE POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS**

COLLEGE : HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
SECTION : PSYCHIATRIE

LISTE PRESENTEE PAR

L'UNION SYNDICALE DES PSYCHIATRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

SYNDICAT UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE (**SUP**)

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS CHIRURGIENS SPECIALISTES BIOLOGISTES ET PHARMACIENS DES
HOPITAUX PUBLICS (**SNAM-HP**)

CANDIDATS

Rang	Nom	Prénom	Hôpital
1	ADES	Jean	Louis-Mourier. COLOMBES
2	BOUGEROL	Thierry	GRENOBLE
3	DANION-GRILLIAT	Anne	STRASBOURG
4	MORO	Marie-Rose	PARIS
5	OLIE	Jean-Pierre	Sainte-Anne. PARIS
6	SECHTER	Daniel	BESANCON
7	ALLILAIRE	Jean-François	PARIS
8	DALERY	Jean	Le Vinatier. LYON
9	HARDY	Patrick	Bicêtre. PARIS
10	LEPINE	Jean-Pierre	Lariboisière. PARIS
11	ROUILLON	Frédéric	PARIS
12	VENISSE	Jean-Luc	NANTES

**MÉDECINS, CHIRURGIENS,
BIOLOGISTES, RADIOLOGUES, PSYCHIATRES
HOSPITALO-UNIVERSITAIRES**

VOTEZ !